

Au sommaire

- Editorial
- Les compteurs d'eau
- Le plastique à usage unique
- Que sont nos amis devenus?
- Adhésion à la SDM.

La SDM vous souhaite une excellente année 2021

Les Mesnuls le 16/01/2021

La SDM au service de la cause environnementale.

Présente et active dans les réseaux Jade et France Nature Environnement Yvelines (FNE-78), la SDM intervient sur les sujets touchant à la préservation des cadres de vie et de ses fondamentaux.

Le rôle des associations de défense de l'environnement se trouve renforcé par la prise de conscience individuelle et collective des enjeux liés au changement climatique. Son impact sur nos modes de vie s'accélère et les conséquences sur l'organisation de nos sociétés restent encore difficilement prévisibles. Notre territoire et notre village n'échapperont pas à la remise en cause de certaines de nos habitudes, notamment dans les secteurs de l'habitat, des déplacements et des relations entre les personnes. Celles-ci concerneront chacune et chacun d'entre nous.

La SDM participera, avec ses ressources propres et celles

de ses partenaires à la compréhension des problèmes identifiés, à la mise en œuvre des solutions retenues et au respect de celles-ci.

Ainsi continuerons-nous à servir avec détermination et pertinence la protection de nos villages et leur nécessaire adaptation permanente et raisonnée aux nouveaux enjeux environnementaux.

La « Sauvegarde des Mesnuls » vous présente ses meilleurs vœux pour que l'année nouvelle vous apporte, à vous et aux vôtres, toutes les satisfactions espérées.

Marc REMOND
Président de la SDM

L'eau : les compteurs.

L'eau est une ressource qui, comme toute autre ressource, se doit d'être utilisée avec discernement. Son usage, son traitement, sa distribution, ses rejets, sa disponibilité et sa qualité méritent une attention de tous les instants. C'est un sujet capital, les règlements et normes pullulent, les acteurs et les intervenants dans sa gestion abondent ; que ce soit à l'échelle locale, nationale ou mondiale, la question préoccupe, nous y reviendrons bientôt plus en détail.

Aujourd'hui dans notre commune, le délégué prestataire retenu par le Syndicat Intercommunal de la Région Yvelines pour l'Adduction d'Eau (SIRYAE), la Saur (Société d'aménagement urbain et rural), remplace progressivement nos compteurs. Cette mise à jour répond à des obligations légales (Arrêté du 6 mars 2007 relatif au contrôle des compteurs d'eau et à ses modifications) et contractuelles. Erreur



tolérée, périodicité et méthodes de contrôle, marquages, etc... quasiment tout est réglementé que ce soit au stade de l'industrialisation ou de l'utilisation.

Selon les communes et l'offre du prestataire, ce remplacement peut s'effectuer soit avec des anciens compteurs neufs ou reconditionnés à cadran simple soit avec des compteurs communicants. Ces derniers compteurs fournissent plus d'informations comme les variations inhabituelles de consommation, des alertes lors d'une suspicion de fuite, certains donnent même des indications sur la qualité de l'eau. Bien entendu la consultation et le relevé s'effectue sans intervention, permettant ainsi un meilleur suivi de ses consommations.

Selon que l'on soit adepte des services rendus par les techniques contemporaines ou au contraire technophobe voire même réfractaire ou simplement allergique aux ondes et rayonnements, le choix d'installation doit revenir au seul usager.

Que sont mes amis devenus...

Sans doute reparlerons-nous de l'Allée des Tilleuls, de la symbolique qui s'y rattache et des leçons à en tirer. En attendant écoutons Ruteboeuf – poète du moyen âge (1230 – 1285) que même les plus téméraires ont des difficultés à lire dans le texte – qui, s'avisant de ses amis disparus, a fourni de pertinents vers à Léo Ferré... (à réécouter sur youtube!)

Que sont mes amis devenus
Que j'avais de si près tenus
Et tant aimés

Ils ont été trop clairsemés
Je crois le vent les a ôtés
L'amour est morte

Ce sont amis que vent emporte
Et il ventait devant ma porte
Les emporta

Avec le temps qu'arbre défeuille
Quand il ne reste en branche feuille
Qui n'aïlle à terre

Avec pauvreté qui m'atterre
Qui de partout me fait la guerre
Au temps d'hiver

Ne convient pas que vous raconte
Comment je me suis mis à honte
En quelle manière

Que sont mes amis devenus
Que j'avais de si près tenus
Et tant aimés

Ils ont été trop clairsemés
Je crois le vent les a ôtés
L'amour est morte

Le mal ne sait pas seul venir
Tout ce qui m'était à venir
M'est advenu

L'espérance de lendemain
Ce sont mes fêtes

Vigilance : le plastique à usage unique.

Depuis le premier janvier la liste des accessoires en plastique à usage unique interdit à la vente s'est étoffée. Ainsi, pailles, couverts jetables, touillettes, couvercles de gobelet, boîtes à polystyrène expansé (boîte à kebab) et autres confettis pastiques sont ajoutés à la bien théorique interdiction de vente de la vaisselle jetable et autres coton-tiges.

Bon, c'est un petit pas mais c'est un pas qui va dans le bon sens d'autant que d'autres interdictions suivent. Par exemple, d'ici 6 mois les bouteilles plastiques devront quitter les stades et les réunions publiques, d'ici un an les petits emballages plastiques pour les fruits et légumes (contenance de moins de 1,5 Kg) abandonneront totalement nos étagères. Pour autant ces mêmes produits, s'ils sont lavables et réutilisables, pourront toujours être vendus. Ne vous précipitez donc pas tout de suite pour aller porter plainte si vous en voyez en rayon.



La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire prévoit une fin, trop tardive, de la vente des plastiques non recyclables en France en 2040, même si certains engagements, non contractuels, d'y

parvenir d'ici 2025 ont été entendus.

Sans rentrer dans la complexité des plastiques eux-mêmes, il existe trois grandes familles les thermoplastiques, les thermodurcissables et les plastiques techniques spéciaux. Tous ne sont pas recyclables, loin de là. Leur fabrication est réputée énergivore. Quant au tri, il représente en France à peine 25 %. On peut mieux faire, pour comparaison : l'Allemagne (50%), le Royaume-Uni (46%), l'Espagne (45,4%) et l'Italie (41%).



Que pouvons nous faire ?

Bien entendu, c'est aux industriels et aux pouvoirs publics de se saisir de ce problème. Néanmoins, nous pouvons dès aujourd'hui, sans contrainte excessive, veiller à n'utiliser aucun produit proscrit (c'est déjà ça !) mais surtout faire attention à préférer les produits peu emballés (éviter les suremballages) et privilégier ceux dont l'emballage est réutilisable. Une fois le pli pris et les bons choix faits, il n'y a plus guère de difficulté au quotidien pour accomplir ce geste simple et protecteur.

Pensez-y, ça ne coûte rien.

Nous ne sommes pas sortis de la crise sanitaire. Prenez soin de vous, prenez soin de votre entourage. Chaque malade atteint légèrement ou de manière plus sérieuse est une épreuve pour les familles et pour nous tous. Les jours meilleurs sont devant nous, en attendant restons très prudents.



La période est également difficile pour vos associations. Soutenez la SDM.

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement

Pour soutenir ou participer aux actions de la SDM, rejoignez-nous en adressant ce bulletin d'adhésion complété ou en le déposant dans la boîte des associations :



SAUVEGARDE DES MESNULS

Mairie des Mesnuls
6 Grande Rue
78490 Les Mesnuls

Venez en famille
(un bulletin par adhésion)

Je soussigné(e)

demeurant à

N° téléphone e-mail

✓ Membre actif : 17,00 €

✓ Adhérent Jeune : 5,00 € (de 15 à 23 ans)

✓ Membre bienfaiteur : 35,00 €

Souhaite adhérer ou renouveler son adhésion à l'association « Sauvegarde des Mesnuls » ci-joint notre règlement* de € pour l'année en cours.

* par chèque à l'ordre de la SDM

Signature

le/...../.....

